



PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » - Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC

2^{ème} réunion publique sur consultation PPVE Payroux - 6 octobre 2026 : Points significatifs sur participation et contributions du public exprimées

PRÉFET
DE LA VIENNE
Line
Gautier
Président

PREFECTURE DE LA VIENNE
INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

(L. 181-10-1 du code de l'environnement)

Une consultation du public relative au projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac), activité figurant à la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, situé sur la commune de Payroux et comportant deux éoliennes d'une hauteur de 230 mètres bout de pale et d'un poste de livraison est organisée du 13 juillet au 13 octobre 2026.

Pendant la durée de la consultation, le dossier et tout renseignement pertinent relatif à ce projet soumis à évaluation environnementale seront consultables via le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/7408>

Les observations, propositions et contre-propositions du public, pourront être effectuées pendant toute la durée de la consultation sur le site Internet dédié à la consultation du public via le même lien. Elles pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Payroux - 12 Place du Général de Gaulle - 86350 PAYROUX avec la mention « PARC EOLIEN DE QUINSAC ».

Monsieur Thierry POISSON, nommé commissaire-enquêteur par décision du Tribunal Administratif en date du 14 janvier 2026, organisera deux réunions publiques avec la participation du pétitionnaire :
- réunion publique d'ouverture de la consultation le mercredi 15 juillet 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux
- réunion publique de clôture de la consultation le mardi 06 octobre 2026 de 18h30 à 20h30 à la salle des fêtes de Payroux

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de PAYROUX, salle du Conseil, selon le calendrier suivant :

Jeu 16 juillet de 09h00 à 12h00
Jeu 27 août de 14h00 à 17h00
Lun 28 septembre de 09h00 à 12h00

La décision d'autorisation assortie du respect des prescriptions, ou la décision de refus, sera prise par arrêté du Préfet de la Vienne - 7 place Aristide Briand - 86000 POITIERS.

Des informations pourront être demandées auprès de la Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC (S.E.P.E. VI 41 Quinsac) - 134 rue de Beauvais - 85280 MARGNY-LES-COMPIEGNE - M. Grégory LE GOUË - gregory.legoue@atenc.com - 06 08 72 15 95

<https://www.registre-dematerialise.fr/7408>

REGISTRE DÉMATÉRIALISÉ
CONSULTATION & ENQUÊTE PUBLIQUE

PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » - Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC



Présentation



Déroulement



Documents de présentation



Les contributions



Déposer une contribution



Points d'information et d'analyse utiles

Enquête PPVE utile et fréquentée :

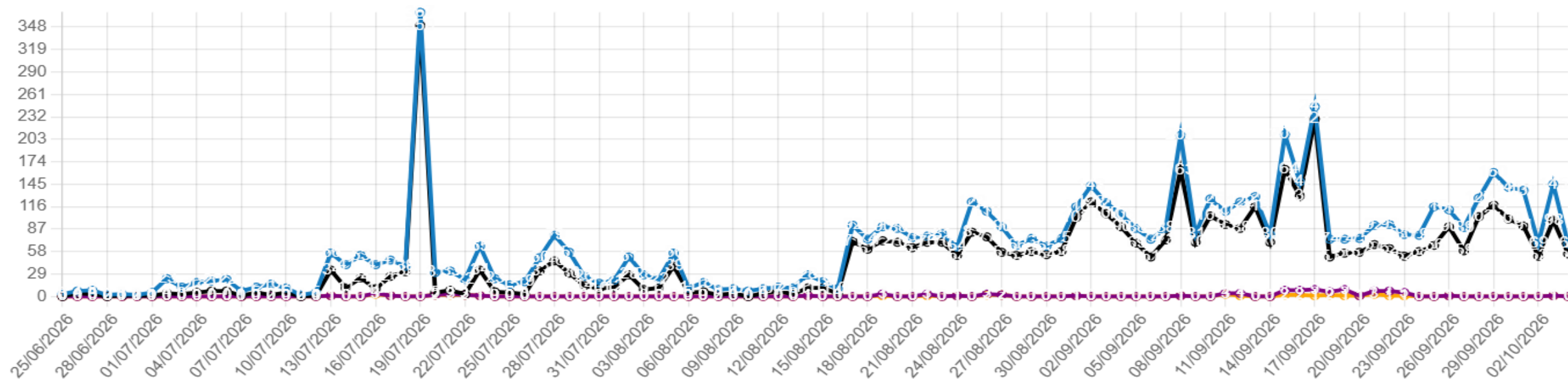
PPVE : Participation du public par voie électronique

Fréquentation

6 753 visiteurs uniques ont consulté le site web

4 936 visiteurs ont téléchargé au moins un des documents de présentation
Soit 73% des visiteurs

42 visiteurs ont déposé au moins une contribution
Soit 0.6% des visiteurs



- (6753) - Nombre de visiteurs uniques
- (4936) - Nombre de visiteurs ayant téléchargé au moins un document
- (99) - Nombre de contributions déposées
- (42) - Nombre de visiteurs ayant déposé au moins une contribution

Une fréquentation très importante et homogène du public

Enquête PPVE utile et fréquentée :

Téléchargements

6131

téléchargements

réalisés

Les 5 documents les plus téléchargés

Nombre de téléchargement

Compte-rendu de la réunion publique 1 du 15 juillet 2026 à Payroux	2 492
86_Alterric_Quinsac_Piece 1 - Description de projet	415
Avis de consultation du public	258
86_Alterric_Quinsac_Piece 4 - Etude impact_Partie1	172
86_Alterric_Quinsac_Piece 5d - Cahier de photomontages_Partie1	163

De très nombreux.ses consultations et téléchargements de parties du dossier

3 permanences en Mairie de Payroux, seulement fréquentées sur la 1ère mais utiles pour les "éloignés" du numérique

Contributions

102

contributions ont été déposées

- (81) - Avis défavorable
- (37) - Structuration / contenus du dossier
- (34) - Perturbations sonores proximales
- (20) - Expression généraliste non localisée
- (21)- Avis favorable
- (16) - Perturbations paysagères proximales
- (13) - Saturation éolienne régionale
- (11) - Problématiques environnementales sur biodiversité
- (10) - Expression généraliste locale
- (8) - Problématiques agricoles/géologiques/hydrologiques
- (8) - Perturbations paysagères régionales
- (5) - Problématiques liées à la santé humaine
- (5) - Hors objet/Consultation PPVE Quinsac
- (4) - Hors objet sur Politique énergétique française
- (1) - Mesures Eviter Réduire Compenser ERC

Des contributions peu nombreuses, principalement non locales et souvent très argumentées

Enquête PPVE utile et fréquentée :

Des contributions peu nombreuses et principalement non locales mais souvent très argumentées

Points d'analyse des contributions :

- | | |
|--|---------------------------------------|
|  | - Avis défavorable |
|  | - Structuration / contenus du dossier |
|  | - Perturbations sonores proximales |

- 81 des 102 contributions reçues expriment un avis défavorable
- La majorité des ces contributions émanent de l'extérieur de la zone d'étude rapprochée et éloignée
- 59 des 102 contributions émanent du même contributeur non local, mais sont très argumentées mais parfois hors sujet de la consultation
- Des contributions au sujet du dossier de la consultation dénoncent sa complexité de documents divers difficiles à distinguer ainsi que la longueur et la récurrence de certaines parties génériques reproduites
- D'autres contestent dans le dossier la reprise d'études notamment acoustiques réalisées il y a + de 5 ans pour le Parc des Courtibeaux ainsi que la méthodologie de caractérisation des émergences sonores
- D'autres également stigmatisent les points de vue et commentaires des photomontages comme non objectifs et complaisants
- Des expressions de voisins du parc dénoncent enfin des perturbations sonores variables mais d'ores et déjà présentes et importantes avec le parc des Courtibeaux. Ils refusent une aggravation de cette gêne.

Enquête PPVE utile et fréquentée :

Des contributions nombreuses, souvent très argumentées et principalement non locales

Points d'analyse des contributions :

- | | |
|--|--------------------------------------|
|  | Expression généraliste non localisée |
|  | Avis favorable |

- 21 contributions favorables mais presque toutes non locales
- Ces expressions assumées d'avis favorables sont l'expression d'une tendance nouvelle
- Cet élan pro-éolien est plus spécifiquement une légitimation du développement des énergies renouvelables et doit surement un peu à un "effet canicule" qui met en évidence le besoin de diversification de notre production énergétique
- La dimension de soutien à l'économie rurale tant publique que agricole est également mise en avant
- L'atout économique et énergétique pour notre département autour de sa régie départementale et sa filiale ENR est également mis en avant

Enquête PPVE utile et fréquentée :

Des contributions nombreuses, souvent très argumentées et principalement non locales

Points d'analyse des contributions :

	- Perturbations paysagères régionales
	- Perturbations paysagères proximales
	- Problématiques environnementales sur biodiversité
	- Expression généraliste locale
	- Problématiques agricoles/géologiques/hydrologiques

- Les contributions locales (La Valette – Les Fougerais - ...) mettent en avant la forte amplification de l'impact paysager proximal de ces 2 très grandes éoliennes supplémentaires
- Les contributions d'un secteur plus large (assez rares) stigmatisent la concentration éolienne du Pays Gencéen et du Pays Civraisien
- Les alertes sur les effets dégradants potentiels pour les milieux (biodiversité et ressources hydrogéologiques entre autres) sont peu nombreuses mais argumentées avec des ajouts demandés aux inventaires de biodiversité (chouette effraie des clochers, loriot, ...)
- Le détournement de terres agricoles pour une exploitation économique artificielle et non nourricière capitaliste est également dénoncé
- La crainte de déboisements locaux, avec effet délétère sur la protection visuelle que ces massifs végétaux assurent, est bien présente localement

Enquête PPVE utile et fréquentée :

Des contributions nombreuses, souvent très argumentées et principalement non locales

Points d'analyse des contributions :

	- Saturation éolienne régionale
	- Perturbations paysagères régionales
	- Hors objet/Consultation PPVE Quinsac
	- Problématiques liées à la santé humaine
	- Hors objet sur Politique énergétique française
	- Mesures Eviter Réduire Compenser ERC

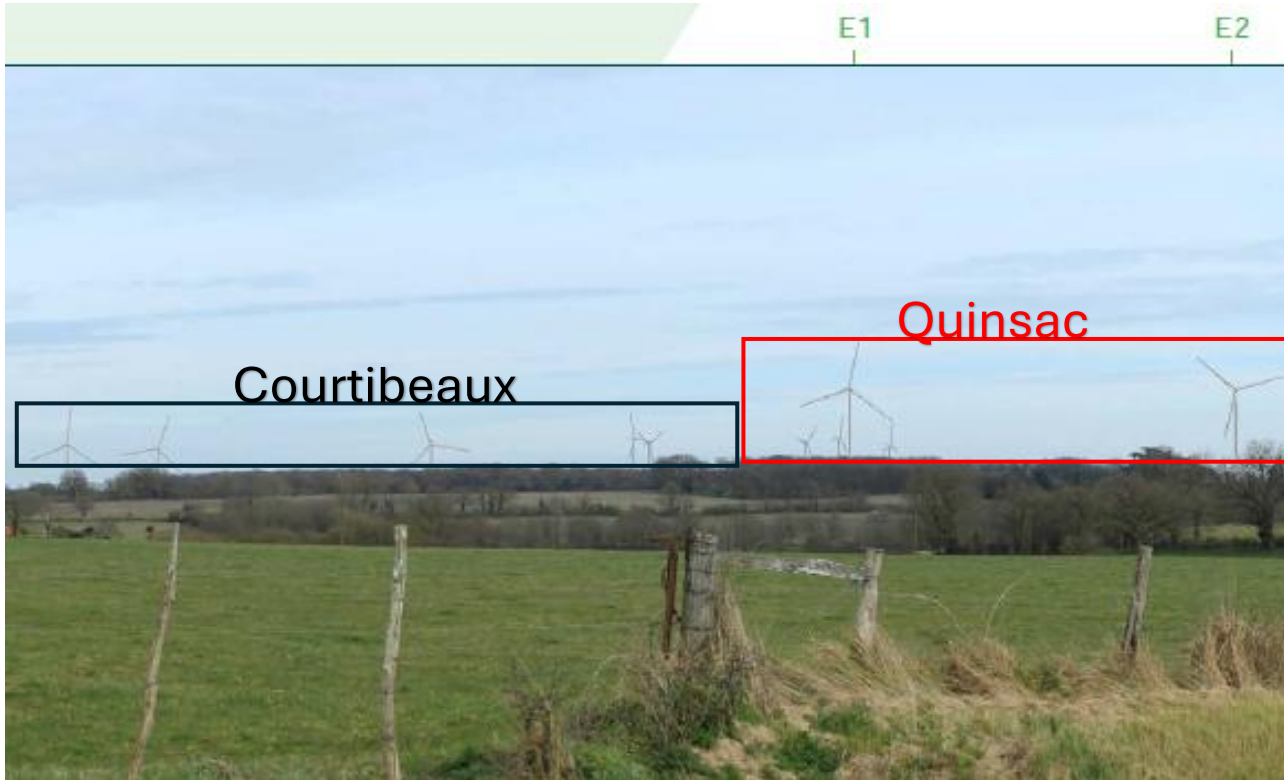
- Des contributions dénoncent la saturation éolienne régionale pour Est-Deux-Sèvres/Sud-Vienne/Nord-Charente/Ouest-Haute-Vienne, voire de sites ENR photovoltaïques et éoliens, et leurs conséquences paysagères dévalorisantes pour le patrimoine et la valeur immobilière
Quelques contributions publiées mais classées hors objet de cette consultation car centrées sur des contestations des méthodes normées des études d'impact ou de la politique énergétique française
- Des contributions locales sur les effets néfastes sur la santé de la proximité éolienne
- Des effets “dévastateurs” sur les haies locales ont été dénoncés si déplacement / installation des grands éléments des éoliennes projetées avec mesures de compensations hors ZIP jugées insuffisantes

Points d'information et d'analyse utiles

Enquête PPVE utile et fréquentée :

Points d'expression et d'impact négatifs du projet :

- ✓ Le projet (le site) va cumuler les impacts visuels et les désagréments sonores des 3 sites d'ENR (Energie Naturelle Renouvelable) rassemblés dans la zone rapprochée (ZIP)
- ✓ La taille inédite dans le secteur et sensiblement élevée des 2 éoliennes projetées aura un impact visuel inédit et maximisé



- ✓ Ce projet va devoir s'insérer dans une zone rurale paysagère et patrimoniale de qualité avec une forte densité de sites éoliens avec d'ores et déjà 24 parcs éoliens dans un rayon de 15 km alentours
- ✓ On peut voir dans ce projet des prémices d'une concentration d'installations ENR sur de grandes ZIP pour une rentabilité optimisée mais possiblement aux dépens des habitations et habitants en proximité

Enquête PPVE utile et fréquentée :

Points d'expression et d'impact positifs du projet :

- ✓ Le projet s'insère dans les programmations territoriales de développement des énergies renouvelables : volume exceptionnel des productions des 3 sites ENR regroupés (Energie Naturelle Renouvelable) + diversification des ENR pour stabilisation temporelle des productions



- ✓ Le projet contribue à la dynamisation économique du territoire communal et intercommunal
- ✓ Le dossier de présentation et la démarche ERC (éviter-réduire-compenser) sont complets et réalistes
- ✓ Dans le contexte de performances techniques et énergétiques fortes, le projet est cohérent dans son implantation, notamment par un impact écologique et paysager globalement raisonnables
- ✓ Certains impacts sont utilement réduits par les mesures ERC (les bridages notamment)



PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » - Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC

Je vous informe que la Mission régionale d'autorité environnementale ne s'est pas prononcée dans le délai réglementaire prévu par l'article R.122-7 II du code de l'environnement.

Cette information sur l'absence d'avis est à porter à la connaissance du public. Elle figure sur le portail de l'évaluation environnementale.

2^{ème} réunion publique sur consultation PPVE Payroux : Procédures d'avis des Personnes Publiques Autorisées PPA

❖ **Etude-enregistrement au fil
de la consultation publique
PPVE des avis de PPA reçus
avec publication sur le site :**

– **AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ET ORGANISMES CONSULTÉS**

Le dossier sera complété tout au long de la procédure.

[AVIS SUR SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE MILITAIRE DU PROJET \(0.44Mo\)](#)

Avis favorable sous conditions du 8 juillet 2026

[AVIS SUR SÉCURITÉ AÉRONAUTIQUE CIVILE DU PROJET \(0.3Mo\)](#)

Avis favorable sous conditions le 15 juillet 2026

[ABSENCE AVIS MRAE SUR PROJET \(0.09Mo\)](#)

Notification d'absence d'avis Instance environnementale régionale MRAE sur Parc éolien Quinsac(86)

– **AVIS SUR PROJET DES COMMUNES DE LA ZONE RAPPROCHÉE**

[AVIS SUR PROJET DE LA COMMUNE D'USSON DU POITOU \(0.18Mo\)](#)

Avis défavorable de la commune d'Usson -du-Poitou. Délibération n°2026-07-10 du 06/07/2026.

[AVIS SUR PROJET DE LA COMMUNE DE ST MARTIN L'ARS \(0.63Mo\)](#)

Délibération défavorable 2026-45 du 28 septembre 2026



PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » - Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC

❖ **Questionnements du commissaire-enquêteur au porteur de projet au fil de la consultation PPVE et réponses systématiques argumentées avec publication sur le site :**

2^{ème} réunion publique sur consultation PPVE Payroux : Procédures de questionnement et mémoire en réponse du porteur

■ RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET AUX CONTRIBUTIONS ET AUX AVIS

Le dossier sera complété tout au long de la procédure.

RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET À LA DEMANDE N° 1 DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR (2.83Mo)

Réponses étayées du porteur Alterric sur points paysagers et environnementaux du projet suite au questionnement 1 du commissaire-enquêteur du 18 juillet 2026

COMPLÉMENT PORTEUR À LA RÉPONSE 1 : ETUDE PAYSAGÈRE SITE LA FOUGERAIE (1.04Mo)

Etude paysagère en 2 vues pour simulation éoliennes Quinsac depuis le site de la Fougeraie

RÉPONSES PORTEUR À LA DEMANDE N°2 DU COMMISSAIRE SUR LES CONTRIBUTIONS 19 / 20 / 21 (0.77Mo)

Précisions sur le point de la taille des éoliennes du projet, sur les arrachages de végétation générés par leur installation potentielle et sur la conformité de l'étude d'impact environnemental du dossier de consultation

RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET À LA DEMANDE N°3 DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR (0.25Mo)

Réponse sur le principe évoqué dans la contribution 30 d'un chèque énergie pour les habitants dans un rayon de 2 km autour du parc projeté

RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET AUX DEMANDES N° 4 ET 5 DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR (0.34Mo)

Réponses du porteur de projet aux demandes n° 4 et 5 du commissaire enquêteur au sujet des contributions 34 - 35 et des contributions 42 - 44 sur des mises en cause de procédures techniques des études de terrain du dossier présenté

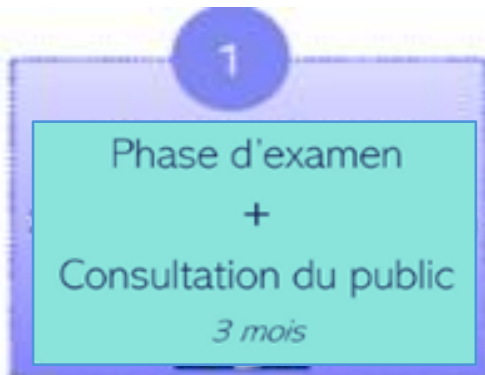
RÉPONSES DU PORTEUR DE PROJET À LA DEMANDE N° 6 DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR (0.22Mo)

Réponses du porteur de projet à la demande n° 6 du commissaire enquêteur au sujet de la contribution 80 un aspect technique d'une étude de terrain du dossier présenté

COMPLÉMENT DE LA RÉPONSE 5 SUR LA RÉGLEMENTARITÉ DES ÉTUDES D'IMPACT ÉCOLOGIQUES, PAYSAGÈRES ET ACOUSTIQUES DU DOSSIER DE CONSULTATION (0.09Mo)



PAYROUX : consultation du public sur le projet éolien « PARC EOLIEN DE QUINSAC » - Société d'Exploitation du Parc Eolien de QUINSAC



Rapport du
commissaire
enquêteur
3 semaines



2^{ème} réunion publique sur consultation PPVE Payroux Fin le 13 octobre 2026 : Procédures post consultation PPVE

- ❖ **Fermeture de la partie “Contributions” du site PPVE**
- ❖ Rédaction du rapport par le commissaire-enquêteur sans avis mais avec conclusions motivées
- ❖ **Publication du rapport sur le site le 3 novembre**
- ❖ Etude-validation du rapport par le Président du Tribunal Administratif de Poitiers
- ❖ **Avis du préfet de la Vienne pour validation ou non de la Demande d'Autorisation Environnementale**
- ❖ **Suites possibles en fonction de l'avis** : programmation de construction en fonction de la création du poste de raccordement au réseau ou recours et jugements administratifs